

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6<sup>e</sup>.  
Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6<sup>e</sup>.

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6<sup>me</sup> (Immeuble Municipal)**

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises .....	400 francs
	Etranger .....	600 --

**PARTIE ADMINISTRATIVE**

**AVIS DU TRÉSORIER**

Nous ne sommes pas subventionnés. Notre Société ne peut donc vivre et durer, en toute indépendance, qu'en raison de la fidélité de ses membres. Il est du devoir de chacun d'eux de faciliter la tâche de nos administrateurs bénévoles en nous adressant spontanément la cotisation de 1950, dès que possible (C. C. postal Lyon 101-98).

**COMPTE-RENDU MORAL DU PRÉSIDENT POUR 1949**

par A. POUCHET.

MES CHERS COLLÈGUES,

Arrivé au terme de mon mandat, j'aimerais jeter un rapide coup d'œil sur l'année écoulée

Le principal événement pour nous en fut, sans aucun doute, notre Exposition d'Histoire naturelle générale, en juin. Très bien présentée dans un cadre agréable, elle fut une réussite parfaite, attira un nombreux public et nous valut de chaudes félicitations.

Les manifestations se suivent, mais, hélas, ne se ressemblent pas toujours : notre Exposition automnale de Champignons fut, elle, terriblement appauvrie par une sécheresse extraordinaire qui demeurera comme exceptionnelle dans les annales de la météorologie.

Nos Sections ont connu leur activité habituelle. Signalons notre Office public de détermination mycologique et le Cours de mycologie, ce dernier dû à M. LACAZE.

Notre Bibliothèque s'est enrichie de plus d'un millier de volumes ou brochures venus des quatre coins du monde où notre Société est bien connue. Plusieurs centaines de prêts ont été faits à nos membres, sans compter les consultations à notre siège.

Le règlement de la succession du D<sup>r</sup> RIEL, qui comporta bien des péripéties,

## TRENTE-ET-UNIEME NOTE SUR LES HYDROCANTHARES

par F. GUIGNOT.

*Haliplus Emmerichi* Falk. — L'espèce a été décrite d'après une seule ♀ de Nitou Tatsienlou, Szetchouan. Dans une collection d'Hydrocanthares du Tonkin, envoyée par le Général PERROT, j'ai découvert une petite série de cet *Haliplus*, cadrant bien avec la description de FALKENSTRÖM. Seule la taille oscille entre 3,3 et 3,5 mm. au lieu de 3,75 mm. ; mais étant donné la concordance parfaite de tous les autres caractères, j'estime cette légère divergence négligeable, l'auteur ayant pu rencontrer un individu d'une dimension un peu exceptionnelle. L'espèce varie aussi comme forme, qui est plus ou moins élargie.

J'indiquerai donc les caractères du ♂ non encore décrit. Les trois premiers articles des protarses et des mésotarses sont imperceptiblement renforcés en dessous ; le pénis est semblable à celui de *flavicollis* Sturm, mais plus grêle, avec la partie apicale rectiligne sur une plus grande longueur. Patrie : Tam Dao.

Il est nécessaire d'ajouter d'ailleurs qu'il n'est pas encore absolument prouvé que l'espèce de FALKENSTRÖM soit différente de *l'eximius* Clark de Corée, que je connais seulement par sa description.

**Haliplus (Liaphlus) Perroti**, n. sp. — Ressemble fortement à l'*H. fulvus* d'Europe, dont il présente l'aspect général et les mêmes taches aux élytres. Cependant la taille est plus faible (3,2 à 3,3 mm. au lieu de 3,5 à 4,5 mm.), la forme un peu plus arrondie latéralement, le front plus étroit, moins large que le diamètre de l'œil alors qu'il l'est un peu plus chez *fulvus*. Le pronotum a les côtés plus convergents, la base faiblement impressionnée transversalement et biponctuée de brun au milieu, la ponctuation plus étendue, ne laissant libre qu'un petit espace de chaque côté de la ligne médiane. En dessous, l'apophyse prosternale, légèrement sillonnée et finement ponctuée, devient subparallèle après les procoxas, tandis que chez son congénère elle est subconvexe, fortement ponctuée et dilatée en triangle : l'apophyse métasternale se montre moins élargie. Enfin le pénis, de forme semblable, est toutefois plus mince, avec le sommet plus étroitement arrondi ; le paramère droit est à la fois un peu moins arqué et un peu moins large.

Tonkin : Tam Dao ; reçu du Général PERROT, auquel je me fais un plaisir de le dédier. Type ♂ et allotype ♀ dans ma collection.

Cet *Haliplus* et le précédent viennent confirmer une fois de plus l'étroite parenté qui existe entre les formes des extrémités de la région paléarctique. Ainsi les trois espèces d'Extrême-Orient : *Emmerichi* Falk., *Perroti* Guign. et *Sharpi* Wehn. correspondent chacune respectivement aux trois espèces européennes : *flavicollis* Sturm, *fulvus* F. et *variegatus* Sturm, dont elles ne sont que les vicariants asiatiques.

**Hydrovatus acuminatus** ssp. *furvus*, n. ssp. — Diffère de la forme typique par l'aspect moins arrondi, un peu oblong, la coloration plus foncée, brun-noirâtre, des élytres, la ponctuation du pronotum encore plus fine, moins dense, plus espacée sur le disque, celle des élytres plus fine également et plus irrégulière. Mais la structure identique du pénis montre bien qu'il s'agit uniquement là d'une variation intraspécifique.

Type ♂ des Philippines : Manille ; allotype ♀ du Cambodge : Hompong Kedey ; tous deux dans ma collection.

**Nectoporus**, n. gen. — Le genre *Deuteronectes* Guign. (Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Vaucluse, 1943, p. 7) a été créé pour deux espèces d'*Oreodytes* de l'Amérique du Nord : *picturatus* Horn, le génotype, et *abbreviatus* Fall. Je possédais la première, mais ne connaissais la seconde que par la description de FALL (Rev. North Amer. Spec. *Hydroporus*, 1923, p. 24). Or ces auteurs n'ont pas signalé deux caractères essentiels d'*abbreviatus*, que j'ai pu observer sur des exemplaires, généreusement envoyés par M. Hugh B. LEECH. Ce sont : la conformation des épipleures qui se rétrécissent progressivement jusqu'au sommet des élytres, et la disposition irrégulière des points pilifères de la face externe des métatibias. Chez *picturatus* au contraire les épipleures se rétrécissent rapidement au niveau de l'abdomen pour devenir sublinéaires jusqu'au sommet, et les points de la face externe des métatibias sont disposés sur une rangée longitudinale. Or actuellement chez les *Hydroporini* la forme des épipleures et la chétotaxie des métatibias sont considérées par tous les auteurs comme caractères génériques. Il est donc indispensable d'établir pour *abbreviatus* un nouveau genre, que j'appellerai *Nectoporus*, et dont il est par conséquent le type.

Quoique bien séparés entre eux par ces deux particularités, les genres sont néanmoins proches parents et possèdent en commun : la forme courte et large, le dessus en grande partie alutacé, le pronotum marqué d'une longue strie latérale nette, le dessous microréticulé, l'apophyse prosternale subrectangulaire et surtout la très large apophyse métasternale, à bord antérieur rectiligne, qui écarte fortement les mésocoxas, alors que chez tous les autres *Hydroporini* cette apophyse est à sommet obtus ou échancré, laissant les mésocoxas extrêmement rapprochés.

**Hydrocanthus (Sternocanthus) adrasus**, n. sp. — L. 4,2-4,5 mm. Très voisin d'*H. parvulus* Gschw., il s'en distingue par la forme plus étroite, légèrement moins convexe, les élytres à bord latéral, vu de côté, subrectiligne après les épaules, à première rangée de points irrégulière dans sa moitié antérieure, à rangée externe obsolète, et surtout par la ponctuation très dense de la base et de la palette de l'apophyse prosternale, ainsi que de la plaque métasternale. Chez *parvulus* cette même ponctuation est plus clairsemée.

En outre l'aedeagus diffère un peu de celui de *parvulus* ; le pénis est plus régulièrement arqué avec le sommet plus brièvement atténué, le paramère droit en forme de triangle très allongé, avec l'apophyse basilaire plus étirée, la mèche de poils ventrale recourbée vers le haut et un peu moins rapprochée de l'extrémité apicale.

Afrique occidentale : Guinée portugaise, Sierra Leone, Côte d'Ivoire. Type ♂ de Batafa, dans la collection de l'Institut français d'Afrique noire.

**Copelatus Villiersi**, n. sp. — L. 6-6,3 mm. Oblong, étroit, déprimé, imponctué, à fond finement microréticulé, parsemé d'un alutacé très clairsemé et extrêmement subtil, noir et ferrugineux, à élytres marqués de onze stries, dont une submarginale.

Tête d'un testacé ferrugineux, ainsi que les antennes. Pronotum noir-brunâtre à côtés largement teintés de ferrugineux, teinte s'étendant parfois transversalement de l'un à l'autre, à stioles courtes, très écartées

surtout sur le disque. Elytres ferrugineux avec une grande tache commune noirâtre en forme d'écusson à bord antérieur bi-échancré, atteignant en dehors la neuvième strie, et une bande marginale sur la moitié postérieure, marqués chacun de dix stries profondes, touchant à peu près la base en avant, sauf la neuvième très légèrement abrégée, et brièvement séparées du sommet en arrière, avec les paires un peu raccourcies, surtout les externes, et d'une strie submarginale assez courte ne dépassant pas le milieu.

Dessous testacé-ferrugineux, à métacoxas striolés ainsi que les premiers sternites ; ailes métasternales coudées en languettes très étroites ; lignes métacoxales très rapprochées entre elles. Pattes d'un ferrugineux clair avec les métatarses bruns.

♂. Protarses et mésotarses très faiblement dilatés ; protibias un peu échancrés en dedans à la base. Pénis mince, paraissant tordu, vu d'en dessus subsinué, un peu étranglé après le bulbe basal, puis subdilaté et finalement longuement atténué jusqu'au sommet légèrement dévié vers la droite, avec la face supérieure présentant une arête sinuée ; paramères semilunaires, assez larges, avec le sommet surmonté de l'appendice habituel muni d'un long poil et le bord ventral pourvu d'un fort pinceau de poils sur son quart apical.

Haut-Sénégal et Niger (VUIELLET), ex coll. FLEUTIAUX. Type ♂ et paratype dans la collection de l'Ifan à Dakar, allotype ♀ dans la mienne.

L'espèce fait partie de mon 5<sup>e</sup> groupe (groupe 12 de SHARP.), sous-groupe *atrosulcatus*. Elle se rapproche de *Bottegoi* Rég., mais en diffère par la couleur claire des élytres beaucoup plus étendue, envahissant les côtés, par l'absence de ponctuation, par les strioles du pronotum beaucoup moins denses, enfin par la forme du pénis.

Je suis heureux de la dédier à Monsieur A. VILLIERS, chef de la section de Zoologie à l'Institut français d'Afrique noire, en remerciement de ses bons offices.

**Copelatus macellus**, n. sp. — L. 4 mm. Oblong, étroit, subparallèle, très déprimé, brillant, brun-châtain, microréticulé, à deux stries élytrales

Tête à points fins, espacés, un peu strigiformes en arrière ; antennes testacées, assez longues. Pronotum faiblement éclairci latéralement, finement et très éparsément pointillé, avec quelques strioles très courtes et très superficielles sur les côtés ; série antérieure de points très nette. Elytres un peu plus clairs latéralement, marqués de deux stries dorsales, commençant presque à la base et se terminant un peu avant le sommet, déterminant ainsi trois intervalles égaux : un sutural, un médian et un latéral, tous trois pourvus d'un pointillé fin et irrégulier, doublé sur les deux premiers de strioles très fines et très courtes s'étendant jusque vers le tiers postérieur, en outre le deuxième et le troisième présentant une série longitudinale de points plus gros très écartés ; pas de strie submarginale.

Dessous brun clair, imponctué, striolé sur les lamelles externes des métacoxas et les deux premiers sternites. Pattes brun-testacé.

♂. Protibias presque pas courbés à la base ; trois premiers articles des protarses et des mésotarses faiblement dilatés. Pénis mince, régulièrement arqué, vu de dessus subsinué, avec le sommet très étroit ; paramères en forme de croissant, à mèche de poils occupant environ le tiers apical du bord ventral.

♀. Inconnue.

Un ♂ unique de Jadotville, Congo belge, trouvé dans un petit lot de *Dytiscides* africains, aimablement donné par M. R. MOUCHAMPS.

Ce *Copelatus* appartient à mon 13<sup>e</sup> groupe, qui ne comprenait jusqu'ici que trois espèces : *capensis* Sharp d'Afrique du Sud, *substriatus* Kirsch du Pérou et *filiiformis* Sharp de l'Himalaya. Elle se distingue facilement de la première par les élytres striolés et l'absence de strie submarginale, et aussi aisément des deux autres, dont les élytres sont bien striolés mais les stries fragmentées.

*Dytiscus pisanus* Cast. — De cette espèce méditerranéenne, qui était signalée comme ne remontant pas plus haut que la région lyonnaise, je viens de voir quatre exemplaires capturés à Strasbourg (Coll. SCHERDLIN). Il serait intéressant de rechercher si cette nouvelle station se trouve isolée ou si elle est reliée à l'aire normale de l'espèce par des localités intermédiaires.

Présenté à la Section Entomologique, en sa séance du 10 Décembre 1949

### SALSOLA KALI L. DANS LE RHONE

par C. DENNINGER.

Nous devons signaler que quelques stations de *Salsola kali* existent toujours dans la vallée moyenne du Rhône. Nous l'avons très récemment observée à Chasse aux abords des hauts-fourneaux. Cette plante halophile, fréquente sur le littoral méditerranéen, fut signalée à plusieurs reprises comme apparaissant sporadiquement dans la vallée du Rhône jusqu'à Lyon, surtout aux abords des usines, notamment à St-Fons, Feyzin, Irigny, Givors.

Cette plante n'apparaîtrait dans notre région que sur des terrains où elle trouverait du sel, ce qui expliquerait sa présence sur les décombres aux abords des usines de produits chimiques.

En réalité *Salsola kali* est beaucoup moins franchement halophile que *Salsola soda*, les salicornes et autres plantes exclusivement du littoral et peut être cultivée aisément sur n'importe quel terrain sans qu'il soit indispensable d'y incorporer du sel marin comme on est obligé de le faire pour les pures halophiles et c'est ce qui permet à la soude kali d'étendre son aire de dispersion.

N. D. L. R. — Depuis la rédaction de cette note, nous avons reçu de son auteur actuellement aux Armées, les renseignements complémentaires suivants qu'il nous paraît utile de publier :

« Le camp où je suis (Mayence) possède un terrain de sport situé sur une vague élévation de la plaine et se trouve recouvert d'une épaisseur d'environ 20 cm de sable fin. Malgré la latitude peu méridionale du pays, ce terrain est entièrement envahi de *Salsola kali* dont les plants sont parvenus à maturité après développement normal. Leur introduction accidentelle ne fait aucun doute, peut-être avec le substratum, peut-être d'une autre manière et seule la présence d'un terrain favorable aurait permis aux graines de germer en ces lieux.

Chose remarquable, les soudes n'existent strictement que là où il y a le sable et on n'en trouve pas une seule en dehors des limites du terrain. Ce sable contiendrait-il du sel marin ? C'est peu probable car même en admettant qu'il en aurait contenu au moment de son apport, les eaux pluviales l'auraient entraîné depuis longtemps. Dans ce cas, la présence de cette plante du littoral méditerranéen en Allemagne de l'ouest prouverait deux choses :

1<sup>o</sup> *Salsola kali* n'est pas une espèce typiquement méridionale et peut supporter des climats assez humides et froids, tout en se développant normalement et en amenant ses fruits à maturité complète.

2<sup>o</sup> Cette plante n'est pas halophile à proprement parler et recherche avant tout un substratum qui lui convienne par sa composition physique : un sol particulièrement sableux et pauvre en colloïdes argilo-humiques. »

C. DENNINGER.